

24 juin 2003

**03.135**  
ad 03.016**Postulat du groupe libéral-PPN****Pour des remplacements de qualité dans les écoles enfantines, primaires et secondaires**

Dans sa réponse au postulat du groupe socialiste 00.138, du 19 juin 2000, "Pour une rétribution équitable des remplacements", le Conseil d'Etat précise que "les étudiants de la Haute école pédagogique BEJUNE ne pourront plus effectuer des remplacements sauf dans leur propre classe de stage".

Cette disposition privera désormais les directions d'écoles d'une importante source de remplaçants motivés pour pallier l'absence momentanée de maîtres. De plus, s'il est primordial que les remplaçants soient aptes à assurer un enseignement de qualité, il doit l'être en conformité avec les programmes et objectifs fixés à l'Ecole neuchâteloise.

Pour un futur enseignant la possibilité d'assurer des remplacements a par ailleurs une véritable valeur de formation. Cela est à prendre largement en considération. Elle lui permet entre autres de faire connaissance de la diversité des écoles du canton.

Le Conseil d'Etat n'exclut pas que certains remplacements soient désormais confiés à "d'autres intervenants disponibles appelés par voie de presse". Cela ne rassure pas quant à la connaissance des programmes qu'ils auront, même si une formation légère leur sera donnée. Et la tâche du remplaçant est souvent plus ardue que celle d'un titulaire de classe.

Considérant que la Haute école pédagogique BEJUNE doit être capable de faire preuve d'un peu de souplesse dans ses principes de formation, le groupe libéral-PPN invite le Conseil d'Etat à user de son influence auprès de l'Institution intercantonale de formation des maîtres afin qu'elle mette à la disposition des écoles des étudiants en période finale de formation, dans l'intérêt pédagogique bien compris des écoles comme des étudiants.

*Signataires:* I. Opan-Du Pasquier, J.-F. de Montmollin, J. Martin, V. Schweingruber, P. Golay, J.-G. Béguin, L. Amez-Droz, G. Bosshart, T. Humair, P. Castella, V. de Montmollin, M. Barben, A. Obrist, M. Amstutz, U. de Meuron, O. Mauler, Ph. Bauer, M. Surdez, J.-M. Nydegger, E. Bernoulli, B. Matthey, O. Haussener et L. Aquilon